

Informations clés pour l'investisseur

Ce document vous fournit des informations essentielles pour l'investisseur concernant ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies, conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Nous vous recommandons de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Actions en USD de « Catégorie A2 » de TT Asia Ex Japan Equity Fund (ci-après dénommé le « Fonds ») (ISIN : IE00BDFKF882)

Une catégorie d'actions d'un compartiment de TT International Funds plc (ci-après dénommée la « Société »)

La gestion de la Société est assurée par Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited (ci-après dénommée le « Gestionnaire »).

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif d'investissement du Fonds vise à générer une croissance du capital sur le long terme.
 - Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié, essentiellement composé d'actions et de valeurs mobilières assimilables à des actions telles que des certificats de titres en dépôt, des certificats américains (représentatifs) de dépôt d'actions, des certificats mondiaux (représentatifs) de dépôt d'actions, des obligations participatives rattachées à des actions individuelles et à des indices, d'autres titres dont l'instrument sous-jacent est constitué d'actions (c'est-à-dire : des obligations convertibles) et des bons de souscription qui sont (ou dont les titres sous-jacents sont) : i) cotés ou négociés sur l'indice MSCI AC Asia ex Japan (l'« **Indice de référence** »), ii) cotés sur un Marché (au sens du Prospectus) et a) dont le siège social ou le domicile est situé dans les pays figurant dans l'Indice de référence ou b) dont le siège social ou le domicile n'est pas situé dans lesdits pays, mais qui y réalisent une part prédominante de leurs activités commerciales.
 - Le Fonds a également la possibilité d'acquérir une exposition indirecte à la Chine par le biais du dispositif Stock Connect, de la manière décrite ci-après dans la partie intitulée « Définitions » du Prospectus.
 - Le Fonds peut également être investi dans des actions et des valeurs mobilières assimilables à des actions de sociétés cotées dans le monde entier, lesquelles sont susceptibles de ne pas remplir les critères visés ci-dessus.
 - De même, le Fonds peut investir à concurrence maximale de 10 % dans des titres de créance de catégorie spéculative (non investment grade) émis par des sociétés et des gouvernements du monde entier. Les titres de créance de catégorie spéculative désignent des titres de créance qui jouissent d'une notation BB+ ou inférieure attribuée par une agence de notation ou qui ne sont pas notés, mais qui sont jugés par TT International Asset Management Ltd (ci-après le « **Gestionnaire d'investissement** ») comme relevant d'une qualité comparable.
 - L'Indice de référence tient compte des sociétés à grande et à moyenne capitalisation représentatives de la région Asie-Pacifique sur deux des trois pays des marchés développés (hors Japon) et sur neuf pays des marchés émergents en Asie.
 - Le Fonds peut souscrire des options, telles que des options sur contrats à terme, des options sur indice boursier, des fonds négociés en bourse et des options sur actions à concurrence de 10 % de son actif net.
 - Le Fonds peut participer aux introductions en bourse des actions ou des valeurs mobilières assimilables aux actions énumérées ci-dessus.
 - Jusqu'à 10 % de la Valeur liquidative du Fonds peut être investi dans des organismes de placement collectif à capital variable.
 - Recommandation : en raison des frais d'entrée et de sortie pouvant être dus lors de l'émission et du rachat des Actions, un investissement dans le Fonds s'envisage à moyen ou long terme.
 - Le Fonds peut avoir recours à certains instruments financiers dérivés (« **IFD** ») à des fins de couverture, d'investissement et de gestion efficace du portefeuille. La performance du Fonds peut être considérablement influencée par les fluctuations des taux de change.
 - Le Fonds fait l'objet d'une gestion active. Il publie l'indice de référence afin d'établir l'univers de sélection des titres décrits ci-dessus, en tant que cible à dépasser sur le plan de la performance et/ou à des fins de comparaison des performances à venir dans ses brochures marketing. Le Gestionnaire d'investissement pourra, à son appréciation, décider des investissements devant être détenus par le Fonds, sous réserve de l'objectif, de la politique et des restrictions d'investissement de celui-ci.
 - Vous pouvez acheter ou vendre des actions tous les jours pendant lesquels les guichets des banques sont ouverts au public à Dublin et à Londres.
 - Les Actions de Catégorie A2 relèvent de la catégorie des actions de capitalisation. Le revenu net attribuable aux actions sera conservé au sein du Fonds et la valeur des actions augmentera en conséquence.
- Pour obtenir des renseignements complets sur l'objectif et la politique ainsi que sur les restrictions applicables en matière d'investissement, veuillez consulter les sections respectivement intitulées « Objectif et politiques d'investissement » dans le Supplément du Fonds et « Restrictions applicables aux investissements » dans le Prospectus.

Profil de risque et de rémunération

Risque plus faible ← Risque plus élevé
Rémunérations généralement plus faibles Rémunérations généralement plus élevées

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le tableau d'indicateur synthétique de risque et de rémunérations (« **SRRI** »), ci-dessus, indique la position du Fonds, en termes de risques et de rendement potentiels. Il ne s'agit pas d'une mesure du risque de perte de capital, mais d'une mesure des oscillations de la valeur du Fonds.

Veuillez noter que :

- Les données rétrospectives servant au calcul de l'indicateur synthétique de risque et de rémunérations historiques ne présagent pas nécessairement de la tendance à venir du Fonds.
- Il n'est pas garanti que la catégorie de risque indiquée demeure immuable, elle peut changer au fil du temps.
- Même la catégorie la plus faible ne signifie pas que votre investissement soit « sans aucun risque ».
- La performance du Fonds peut être considérablement influencée par les fluctuations des taux de change, car les positions sur devises détenues par le Fonds ne correspondent pas nécessairement aux positions sur titres du Fonds.

Le SRRI du Fonds est en 6^e position, en raison des fluctuations importantes et fréquentes de prix (volatilité) des investissements sous-jacents référencés par le Fonds.

Les risques suivants, matériellement pertinents pour le Fonds, ne sont pas adéquatement saisis par le SRRI :

- **Risque lié aux IFD** : la valeur des IFD peut rapidement fluctuer. Les opérations visant un effet de levier par la négociation d'IFD peuvent entraîner des pertes supérieures au montant initialement acquitté pour les IFD applicables.
- **Risque opérationnel** : une erreur humaine, une panne de système/processus, des procédures ou des mesures de contrôle inadéquates peuvent entraîner des pertes pour le Fonds.
- **Risque de liquidité** : le Fonds peut rencontrer des difficultés pour acheter ou vendre rapidement certains titres, ce qui peut avoir des conséquences pour lui sur le plan financier.
- **Risque de crédit/contrepartie** : une partie, avec laquelle le Fonds conclut des contrats relatifs à des valeurs mobilières, risque de manquer à ses obligations (ex. : défaut de paiement du principal/des intérêts ou de règlement d'un IFD) ou de faire faillite, ce qui est susceptible d'exposer le Fonds au risque d'une perte financière.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces risques et ceux d'autre nature qui sont propres au Fonds, veuillez consulter la partie du Prospectus intitulée « Facteurs de risque ».

Frais afférents à ce Fonds																			
Les frais que vous réglez servent à acquitter les coûts d'exploitation du Fonds, dont ceux de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.																			
Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :																			
Frais d'entrée	0,40 %																		
Frais de sortie	1,00 %																		
Maximum pouvant être prélevé de votre capital, avant qu'il ne soit investi ou que le produit de l'investissement ne vous soit versé.																			
Frais prélevés sur le Fonds au cours d'une année :																			
Frais permanents	1,01 %																		
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances spécifiques :																			
Commission de performance	Aucune																		
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont les montants maximums. Dans certains cas, ces montants peuvent être inférieurs. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller ou de votre distributeur financier. Des frais de change concernant l'échange d'actions peuvent être appliqués, sans toutefois dépasser 0,40 %. Le montant des frais courants indiqué se fonde sur un engagement pris par le Gestionnaire d'investissement consistant à limiter les frais courants de la catégorie d'actions pendant l'exercice. Cet engagement peut à tout moment être levé moyennant la signification d'un préavis aux actionnaires. Il peut varier d'un exercice à l'autre. Les coûts de transaction du portefeuille en sont exclus, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend les parts d'un autre organisme de placement collectif. Le montant des frais exacts sera inclus dans les états financiers dressés au titre de chaque exercice. Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez vous reporter à la partie du Prospectus intitulée « Frais et dépenses » qui est à votre disposition sur le site Internet : www.ttint.com.																			
Performances passées																			
<table><thead><tr><th>Année</th><th>Catégorie A2</th><th>Indice de référence</th></tr></thead><tbody><tr><td>2017</td><td>0</td><td>0</td></tr><tr><td>2018</td><td>0</td><td>0</td></tr><tr><td>2019</td><td>22,4</td><td>18,4</td></tr><tr><td>2020</td><td>18,5</td><td>25,4</td></tr><tr><td>2021</td><td>3,3</td><td>-4,5</td></tr></tbody></table>	Année	Catégorie A2	Indice de référence	2017	0	0	2018	0	0	2019	22,4	18,4	2020	18,5	25,4	2021	3,3	-4,5	- La performance précédemment atteinte ne présage pas nécessairement de celle à venir. - Le calcul des performances en dollars américains (USD) intègre tous les frais permanents et ne comprend pas les frais d'entrée ni de sortie. - Le Fonds a été lancé en 2018 et les Actions en dollars américains de Catégorie A2 ont été émises pour la première fois en 2018. - La performance du Fonds ne suit pas l'Indice de référence. En outre, la performance de ce dernier est exclusivement indiquée à des fins de comparaison.
Année	Catégorie A2	Indice de référence																	
2017	0	0																	
2018	0	0																	
2019	22,4	18,4																	
2020	18,5	25,4																	
2021	3,3	-4,5																	
Informations pratiques																			
- Le Dépositaire est Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited. - Pour plus d'informations sur le Fonds, contactez Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited, Georges Court, 54-62 Townsend Street, Dublin 2, Irlande (l'« Agent administratif »). Des exemplaires du Prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels les plus récents, peuvent être obtenus en anglais (et dans d'autres langues) gratuitement et sur demande, auprès de la Société et du Gestionnaire d'investissement, sis 62 Threadneedle Street, London EC2R 8HP, Royaume-Uni. Ces éléments sont également disponibles sur le site Internet www.ttint.com. - Des renseignements relatifs à la politique de rémunération du Gestionnaire sont accessibles sur le site Internet de ce dernier, à l'adresse suivante : https://www.carnegroup.com/resources. Un exemplaire papier peut être gracieusement obtenu auprès des bureaux du Gestionnaire sur demande. Les autres informations pratiques, dont le prix de chaque catégorie d'actions du Fonds, seront disponibles auprès de l'Agent administratif. - La Société est une société d'investissement à capital variable, à compartiments multiples et avec séparation du passif entre les compartiments et tout passif encouru au titre d'un compartiment ou imputable à un tel compartiment sera, en conséquence, acquitté avec les actifs dudit compartiment. Ce document fait état de la catégorie d'actions d'un compartiment de la Société, ainsi que du prospectus principal et des rapports périodiques concernant toute la Société. - Veuillez noter que la législation fiscale de l'Irlande peut avoir un effet sur votre propre situation fiscale. Nous vous recommandons de consulter un conseiller fiscal. - La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur le fondement d'une déclaration figurant dans le présent document et s'avérant trompeuse, inexacte ou non conforme avec les parties pertinentes du Prospectus. - Les actions du Fonds peuvent être échangées contre les actions d'un autre compartiment de la Société ou d'une autre catégorie du Fonds, sous réserve de certaines conditions et du respect des exigences applicables en matière d'investissement dans ces autres catégories ou compartiments, lesquelles sont indiquées dans les parties du Prospectus intitulées « Échanges d'actions » et « Restrictions applicables aux échanges ». - Des informations plus précises sur les autres catégories d'actions du Fonds sont disponibles dans le Prospectus. Par ailleurs, vous pouvez vous procurer des informations, sur les catégories disponibles à la vente dans la juridiction dont vous relevez/sur votre lieu de résidence, auprès de votre conseiller financier. - Des exemplaires du Prospectus, des Documents d'information clé pour l'investisseur, des statuts, ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant suisse, en écrivant à l'adresse suivante : FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES AG, Klausstrasse 33, CH-8008 Zurich, Suisse. L'Agent payeur en Suisse est NPB New Private Bank Ltd, Limmatquai 1, CH-8024 Zurich.																			
Société agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Le Gérant agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.																			
Ce document d'information clé pour l'investisseur est exact au 16 février 2022.																			